

## Vœux de la municipalité le 10 janvier à 19 heures

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les adjoints,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

ont le plaisir de convier la population à la cérémonie des Vœux de la Municipalité qui aura lieu le **vendredi 10 Janvier 2020 à 19 heures à la salle polyvalente.**

*PS : Pour une meilleure organisation, nous demandons aux personnes qui comptent être présentes de renvoyer le petit coupon ci-contre avant le 31 décembre à la mairie.*

FAMILLE:

.....

Sera présente lors des voeux de la municipalité le **10 janvier à partir de 19 heures.**

Nombre d'adultes: .....

Nombre d'enfants: .....

Signature:

## Vous avez la parole

Dans le but de favoriser les échanges entre les habitants de la commune et la municipalité, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques (gestion, aménagement, projets, culture,...) de vos idées, ou tout simplement de vos questions.

Vous pouvez le faire à l'aide du coupon ci-dessous, à renvoyer à :  
Mairie-Commission communication  
58490 Saint-Parize-le-Châtel

Question : Quelles informations utiles souhaiteriez vous voir figurer dans ce bulletin d'information ?

.....

Vous avez la parole :

.....

.....

DERNIERE MINUTE - DERNIERE MINUTE - DERNIERE MINUTE

## **INSEE : INFO SUR LES FUTURES ENQUETES PREVUES SUR NOTRE COMMUNE**

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer à nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et les dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnées au cours des mois de ---- et ----. Il (elle) sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'INSEE.